

Réf: Dossier 338531

Avis de constitution

SOCIETE « BAC CONSTRUCTION »

Siège BINGERVILLE LAURIER 18, Lot 283, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAC CONSTRUCTION »

Objet : La société BAC CONSTRUCTION a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

Travaux de constructions : BTP,
Génie civil, Achat et vente de fournitures de bureaux ,Fournitures de biens et matériels biomédical et chirurgical ,Aménagement foncier, Démolition et Assainissement, Plomberie, Electricité, Décoration, Restaurations, Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

-La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations

commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE LAURIER 18, Lot 283, Ilot 25

Dirigeant(s) Mlle BIOGNE AKSY CELESTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07210 du 05/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51913/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

